

QUIMPER-CORNOUAILLE

Les vétérans du nucléaire poursuivent leur combat

Plusieurs membres finistériens de l'association Aven (Association des vétérans des essais nucléaires) ont été reçus, hier, au conseil général où ils ont fait une demande de subvention de 1.000 € pour le fonctionnement de leur collectif. Cette requête devrait aboutir positivement dans les semaines à venir.

Cette rencontre était aussi pour eux l'occasion de rappeler les fondamentaux du combat qu'ils mènent depuis bientôt trois ans. « L'un de nos buts, explique Claude Barreaux, conseiller juridique de l'Aven, est d'aider les vétérans à recueillir des informations auprès des autorités civiles ou militaires pour monter des dossiers de pensions ».



De graves pathologies

« Nous voulons, ajoute-t-il, une reconnaissance de l'Etat pour service rendu et contribution à la force de dissuasion française. Nous demandons aussi un suivi médical et à être indemnisés pour préjudices physiques et moraux ». Car, aujourd'hui, les vétérans sont nombreux à souffrir de pathologies

● Disposant d'un budget limité, l'Association des vétérans des essais nucléaires a déposé une demande de subvention au conseil général.

extrêmement graves : cancers, affections pulmonaires ou encore maladies de peau, liées, assurent-ils, à leur profession passée. Une corrélation qu'ils prouvent par des chiffres : « 34 % des vétérans sont touchés par des cancers contre

seulement 17 % de la population civile ». A ce jour, onze plaintes, dont deux de Finistériens, ont été déposées contre l'Etat. Avant qu'elles aboutissent, il faudra du temps, les vétérans le savent mais ils ne perdent pas espoir, encoura-

gés en cela par les issues positives des procès de l'amiante.

Association des vétérans des essais nucléaires, collectif du Finistère, 5, Kériok 29190 Gouézec. Tél. 02.98.73.34.62.